

PRESIDENCE DU CONSEIL

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA
GOUVERNANCE LOCALE ET DES AFFAIRES COUTUMIERES

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET
DE LA VEILLE STRATEGIQUE, CHARGE DU COMMERCE ET DU
CONTROLE DE LA QUALITE

00 117

COMMUNIQUE CONJOINT N° _____ /25/PC/MPD/MEVS/MATGLAC/MEVSCCQ

*Relatif à l'enquête permanente sur le commerce international des services 2025
(EPCIS 2025)*

Dans le cadre du projet de rebasage des comptes nationaux, l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) organise une série d'opérations statistiques dont la quatrième Enquête permanente sur le commerce international des services (EPCIS-2025) qui se déroulera du 26 novembre au 06 février 2026.

Cette enquête vise à collecter les données sur les transactions des services avec les non-résidents au titre des années de 2020 à 2024 et seront utilisées dans le calcul du Produit intérieur brut (PIB).

Au cours de cette opération, les agents de collecte de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) identifiés par leurs badges, passeront auprès d'unités économiques intervenant dans le commerce international de services. Ils mettront à la disposition des unités un questionnaire numérique (via TiSStat), si nécessaire un questionnaire papier et passeront régulièrement pour assurer le suivi et fournir l'assistance nécessaire à leur remplissage.

Pour la réussite de cette opération dont les résultats permettront de mieux appréhender les exportations et les importations de services dans l'économie, les responsables de ces unités et leurs personnels sont invités à réserver un bon accueil aux agents de collecte, à leur porter assistance et à leur fournir des informations exactes et avérées. Ces informations à recueillir sont strictement confidentielles et

seront utilisées exclusivement à des fins statistiques, conformément à la loi statistique N° 2011-014 du 03 juin 2011 en vigueur au Togo.

Nous remercions par avance toutes les parties prenantes pour leur disponibilité et leur collaboration.

Fait à Lomé, le **25 NOV 2025**

Pour le Ministre de la planification du développement,
Le Ministre, Secrétaire Général
de la Présidence du Conseil

 **SIGNE**
Ablama Aheéfavi JOHNSON

Le Ministre de l'administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières

 **SIGNE**
Hodabalo AWATE

Le Ministre de l'économie et de la veille stratégique

 **SIGNE**
Badabam PATOKI

Le Ministre délégué auprès du Ministre de l'économie et de la veille stratégique, chargé du commerce et du contrôle de la qualité

 **SIGNE**
Kossi TENOU